

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 23

Artikel: Engagement sérieux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

VAUT-IL LA PEINE DE VIVRE ?

VOUT d'abord, voilà une question que nous n'avons pas le droit de nous poser, puisque notre vie ne nous appartient pas. Oh ! sans doute, il est des gens qui, pour des raisons plus ou moins — plutôt moins — excusables, disposent de leur vie comme d'une chose qui est leur propriété. Mais cela ne nous regarde pas, après tout ; ce n'est point à nous qu'ils auront à répondre de leur acte.

Vaut-il la peine de vivre ? Oui, mille fois oui. Et il y a foule de raisons pour cela. La vie n'est pas toujours couleur de rose, soit. Est-ce un mal ?... Ce serait bien monotone. Il faut de mauvais moments pour faire apprécier les bons. Et soyez certains que ceux-ci ne sont pas les moins nombreux. Il n'y a qu'à savoir en profiter.

Il vaut la peine de vivre pour tout le bien que l'on peut faire et pour racheter tout le mal que l'on peut avoir commis.

Il vaut la peine de vivre pour admirer les splendeurs de la nature, que le Ciel nous a particulièrement prodigieuses.

Il vaut la peine de vivre pour admirer aussi les œuvres des hommes, jouir de leurs découvertes quasi journalières et bénéficier de tous les progrès réalisés.

Et puisqu'elle vaut d'être vécue, la vie doit nous trouver de bonne humeur et souriants. Elle aime pas qu'on lui fasse grise mine. Du reste, en ce cas, elle se venge et fait bien.

Il vaut la peine de vivre, parce que nous avons le devoir de vivre !

L'autre, que n'a rein fé dè mau à nion, ne comprend pas porquiet sè foudrai cätsi, et lâi répond :

— No ne l'ein portant pas robâ !

L'INCOURA ET LO BRACAILLON

IN Bravo incourâ et on gratta-papâi, espèce d'homo d'afférès dè croutio renom, sè trovâcont on dzo ào télégraphe, iò l'écrisont ti dou na dépeche po einvoy dein lo défrô, kâ tsacon pâo avâi oquî que pressé, et coumeint cé télégraphe vo z'espédi cein à la menuta, cein est gaillâ coumoudo po clliâo que sont accouûtai.

Cé l'homo d'afférès qu'étai quie, n'étai pas la fleu ; l'étai croutio avoué lè pourrës dzeins à quoui fasâi on serviço, kâ quand lâo prétavè, lè subastavè se ne païvont pas rique-raque ào termo, et coumeint s'arreindzivè adé à teni lo couté pâ lo mandzo, n'iavâi pas dè guieuséri que ne fassâ à clliâo que passâvont pè sè pattès. Enfin quiet c'étai on bracaillon.

Don lo dzo iò cé gaillâ sè trovâvè quie ein même temps qu'monsu l'incurâ, et tandi que l'écrisont ti dou, lo pére Friquette, qu'étai on tot malin, entré assebin dein lo télégraphe, et quand l'a de : atsivo à ti ! lo télégraphisse lâi fa, ein lâi montrent lè dou qu'écrisont :

— Eh bin ! pére Friquette, n'yeo pas quie dou galés comis ?

— Oï ma fâi, se respond lo farceu ; y'ein a ion po férè lè guieuséri, et l'autro po lè perdenâ.

VOLEURS VOLÉS

VN de nos plus réputés bataillons vaudois était cantonné dans un de nos villages du canton.

Il y avait été bien reçu par la population, avec laquelle il faisait le meilleur des ménages.

Le pintier de l'endroit, seul et unique dans la commune, était un brave homme, mais, joignait à cette qualité, le défaut de vouloir grossir assez rapidement son pécule.

Le bataillon était une occasion toute trouvée. Il faisait payer son vin le bon prix et tout le reste à l'aventurier, à telle enseigne, qu'au bout de deux ou trois jours, la troupe n'y rendait plus visite que lorsqu'elle y était obligée.

Cependant, deux fusiliers, amateurs de jass, d'apéros et de bons vins, y passaient quand même tous leurs moments de libre et avaient laissé le plus clair de leurs disponibilités entre les mains du pintier.

Le moment du départ arriva. Nos deux compères avaient fait remplir leurs gourdes de kirsch et été boire un dernier apéro avant de partir.

Sur la deuxième table de la pinte — il n'y en avait du reste que deux — se trouvait aux deux tiers pleine, une bouteille de cognac, fine Champagne, trois étoiles.

Jean dit à Jules :

— Dis-donc, si on lui refaisait ce flacon, on lui a assez donné de « pèze » pendant notre séjour ici !

— Ce serait une petite compensation aux bénéfices qu'il a faits sur nous !

Aussitôt dit, aussitôt fait, départ immédiat avec le corps du délit dissimulé dans un des sacs à pain.

Arrivés au cantonnement, nos deux compè-

res s'estimaient largement pourvus de réconfort, firent, en bons camarades qu'ils étaient, une distribution aux copains du kirsch qui était dans leurs gourdes. L'appel sur les rangs ne leur permit pas de transvaser le cognac et on s'en remit à la prochaine halte.

Lorsqu'arriva les dix minutes réglementaires, nos deux loustics n'eurent rien de plus pressé que d'aller se cacher derrière une haie pour procéder au partage et lamper une golée.

Jules qui était porteur du flacon, le déboucha en cinq sec et à glouglou s'en enfila une bonne gorgée... Il eut un haut le corps, rendit immédiatement le liquide et, après avoir toussé, craché, fit bien quelques grimaces, les larmes aux yeux, il put dire à Jean, d'une voix rauque :

— Nom de... D... c'est du vinaigre !

Chamot.

Engagement sérieux. — Je vous prends à mon service, il faut marcher au doigt et à l'œil.

— Au doigt, passe encore, mais à l'œil p...



LES GENS DU LINOLET

LIL fait bon aujourd'hui s'arrêter au Linolet, si tout y respire la paix et l'aisance, il faut bien reconnaître qu'il n'en était pas de même il y a dix ans environ, au temps où la déveine semblait s'acharnier sur les Bonaveau et où cette brave Louise était en lutte avec ses parents.

Le Linolet, situé non loin de l'un de nos bons villages vaudois, est un domaine que commande une maison de ferme assez cossue, réparée depuis peu. Maintes générations de Bonaveau avaient arrondi ce coin de sol, leur fierté et leur orgueil, pour arriver à Jean Bonaveau, le père de Louise et à sa femme, née Juliette Martin. Il va sans dire que, si les Bonaveau de jadis avaient acquis de la terre, ils avaient aussi su entasser dans leur bas de laine quelques bons louis et pistoles dont Jean, leur héritier, leur avait su gré, comme bien vous pensez.

Oui, Jean aimait ses écus ; il les aimait trop, peut-être. Quant au bas de laine, c'était bon pour les vieux dont la marotte consistait à enfouir l'argent sans profit. L'argent, ee nerf de la guerre et du commerce, se rouille dans l'inaction. Si l'homme a sué pour l'amasser, il doit, lui, l'argent, travailler à son tour pour l'homme.

C'est vous dire que le père Bonaveau ne laissait pas chômer ses écus. Même sa marotte à lui était de les placer au plus haut taux possible.

Mais, par malheur, au rebours de ses ancêtres, Jean n'avait pour la terre qu'un amour très tiède. Etais-il paresseux ? Pas précisément, bien qu'il trouvât dur certains travaux qui « scient les côtes » disait-il. La mère Bonaveau, sa femme, point sotte ni méchante pourtant, n'aimait, hélas ! pas plus la bonne terre que son digne époux.

M. et Mme Bonaveau se sentant de l'argent devant eux, voulaient vivre la vie large, facile. Ils avaient assez de l'existence du paysan, Jean,



ONNA CONCHEINCE TRANQUILLA

QUAND l'est qu'on a la concheince tranquilla, on n'a poâire dè nion et on pâo allâ la tête levâi iò que sâi, sein s'ein-quittâ dè cein que lè dzeins pâovont déré.

On Bravo villio que s'in retornâvè à l'foto on decando né, sè trovâ mau tot d'on coup devant d'arrevâ, et po ne pas restâ que devant, s'infatâ dein on étrabilo po s'etâdré on momenit su la paille. Pè malheu l'étai tot solet ; nion ne lo put soigni, dè manière que lo lein-denan matin on lo trovâ moo.

On allâ averti son valet po lo veni queri. Cé valet que n'avâi pas lo tieu trâo seinsiblio, va criâ son cousin po lâi veni âidi à portâ son pére. Ye vont, metton lo villio su on brankâ et traçont contré l'hotô, justameint ào momeint iò lè dzeins allâvont sailli dâo prédzo, kâ l'étai 'na demeindze matin. La maison dâo villio sè trovâvè proutse dè l'église, et po lâi allâ l'ariont pu passâ per derrâi sein êtré vu dè nion ; mâ lo valet dâo moo, que martsivâ lo premi, tracè ào drâi per devant, po cein qu'on étai pe vito.

— Passa pè derrâi l'église, se lâi fâ son cou sin, vouaïquie lè dzeins que vont sailli dâo prédzo !